Maître Di Vizio, avocat de médecins : « Olivier Véran n’a pas commandé les masques »

écrit par Christine Tasin | 15 avril 2020

Cet avocat est un sacré personnage, on se souvient de son coup de gueule il y a 3 semaines.

https://resistancerepublicaine.com/2020/03/24/avocat-des-medecins-fabrice-di-vizio-prend-une-enorme-colere-on-nous-ment/

Depuis rien n’a changé. Alors il pète littéralement les plombs après avoir écouté le discours de Macron lundi soir…

Il a déposé une nouvelle plainte hier contre Véran, pas de tests, pas de masques… Il avait simplement demandé à Véran de fournir la preuve qu’il avait bien commandé les fameux masques… aucune réponse !!

Il raconte avoir eu un échange avec un ami de Véran ayant dit à ce dernier qu’il avait des masques… Pas de réponse de

Véran.

N’est pas Churchill qui veut… nous avons un discours de petit chef.

On est des derniers pays du monde à tester, et vous Macron vous voudriez reconnaître avoir fait quelques erreurs ?

Comment expliquez-vous que monsieur Estrosi ait pu faire débarquer 23 tonnes de matériel médical mais que Olivier Véran ne soit pas capable d’en faire débarquer une tonne ?

Vous vous rendez compte ? Ce type est capable de vous dire qu’on va déconfiner le 11 mai mais que les masques arriveront après ?

.

Et toute l’interview est du même tabac. Ecoutez, régalez-vous. Et applaudissez. Si on avait un peu plus de Di Vizio dans la presse, qui interpellent, qui expliquent qui rappellent sans cesse le monumental scandale qui est en train de se passer en France, on en sortirait peut-être… en tout cas on avancerait, puisque la seule chose qui fasse peur à Macron c’est les medias.